



Candidature au label « Station Verte »

Pièces Justificatives

à envoyer à :
Fédération des Stations Vertes
BP 71698
21016 DIJON CEDEX

- Délibération** du Conseil municipal ou communautaire
- Les 2 exemplaires originaux de la Charte, signés** (dont 1 vous sera retourné en cas de labellisation)
- Le formulaire de désignation du Délégué et des Référents,**
- L'arrêté municipal** confirmant l'existence d'un plan d'urbanisme (PLU, plan de signalétique de proximité ou carte communale)
- Le rapport DDASS** indiquant le classement en catégorie A ou B des eaux de baignade
- 1 carte IGN TOP 25 / Série bleue au 1/25 000ème** de la commune
- En 15 exemplaires** : 1 brochure d'appel de présentation générale de la commune
- En 1 seul exemplaire** : les documents édités par la collectivité locale (dont les bulletins municipaux) et l'Office de Tourisme ou le Syndicat d'Initiative, concernant notamment :
 - le **plan** de la commune,
 - les **attraits touristiques**,
 - l'**hébergement**,
 - les **loisirs** accessibles aux touristes,
 - les **commerces** et **services**,
 - les **animations** locales.
- Une dizaine de photos numérisées** présentant une vue générale de la commune et de ses principaux équipements et attraits touristiques (sur cdrom ou par courriel à animation-reseau@stationverte.com).
- 1 exemplaire de chaque **topoguide** de randonnée du territoire.
- La **liste des hébergements**, telle qu'établie par l'Office de Tourisme, pour le compte des lits marchands
- 1 plaquette et/ou un descriptif des services, horaires et périodes d'ouverture du bureau principal (ou annexe) d'un **Office de tourisme** membre de la FNOTSI
- Le **calendrier des animations** et les coordonnées du personnel chargé du développement des animations.